

les lumières, de toutes les hauteurs, de toutes les profondeurs, de toutes les sublinités des sciences de l'homme, pour montrer que ces lumières ne sont qu'un reflet des lumières de l'Evangile, que ces hauteurs sont dominées par les hauteurs de l'Evangile, que ces profondeurs sont à portée de mains d'enfant comparées aux profondeurs de l'Evangile, que ces sublinités perdent leur nom à côté des sublinités de l'Evangile. Quelle vaste entreprise, quel travail gigantesque: être à l'affût, sans cesse pour que rien ne se pense, rien ne se dise, rien ne s'écrive, rien ne se fasse de vrai, de beau ou de bien sans que Dominique vienne avec son Evangile, l'ouvre à la page précise, indique un verset et s'écrie: vous l'avez copié de lui et chante ensuite un chant d'actions de grâces au Christ exemplaire de toutes choses.

Merci, mon Dieu, d'avoir envoyé Dominique votre serviteur pour nous mieux faire connaître votre fils en l'humanisant davantage et nous le rendre ainsi plus nécessaire dans la pratique de la vie. Bénissez en ce jour les enfants du grand Patriarche afin que l'esprit de leur Père ne les abandonne jamais, ni que sa charité se refroidisse en eux; bénissez le vénérable et vénéré Pontife de l'Eglise qui porte le nom d'un de vos illustres enfants, afin que la paternelle affection dont il entoure les fils de votre grand serviteur lui devienne une source de joie et de bienfaits des cieux; bénissez la congrégation qui m'écoute pour que les leçons et les exemples des enfants de Dominique tombent dans leur cœur en semence de foi et de piété; bénissez celui qui a bégayé les louanges de votre Apôtre pour qu'il prêche comme lui, l'Evangile de votre Fils avec amour et charité, et donnez-nous à tous cette tendre piété de Dominique pour Marie, la douce Mère du Sauveur, afin que son Rosaire nous enchaîne à Elle et Elle à nous aujourd'hui, demain et à l'heure de notre mort.

---

5. Q.—Peut-on faire attacher à un chapelet plusieurs bénédictions, par exemple celles du Rosaire, des Croisiers et de Sainte-Brigitte?

R.—Oui, cela est tout à fait certain, comme l'a déclaré la S. Congrégation des indulgences, le 29 février 1820.